

école où les jeunes gens ayant déjà fait quelques études suivraient des cours de bosse et de modèle vivant. Il sut intéresser à son projet un certain nombre de ses amis, messire Genève l'aîné, fabricant dessinateur, avec lequel il avait fait son voyage en Italie, messire Soubry, son collègue au bureau des finances, messire Mogniat, conseiller à la cour des monnaies, le mathématicien Mathon de la Cour son collègue à l'académie, Messieurs Ménard, Parent, Montessuy, Gras et Flachon, et, fort de leur appui, il commença les démarches propres à assurer le succès de son entreprise.

Le projet, présenté à Monseigneur de Gournay, lors de son passage à Lyon, fut bien accueilli par cet intendant du commerce et tout semblait devoir marcher facilement, lorsque des difficultés s'élevèrent, venant de la part de ceux-là mêmes qui devaient retirer le plus de profits de l'entreprise.

A cette époque, la fabrique lyonnaise était à son apogée et la grande vogue des tissus historiés faisait rechercher les produits de nos manufactures. Une corporation avait pris un grand développement et donnait à notre industrie un véritable lustre ; c'était celle des dessinateurs de la fabrique, c'est-à-dire des artistes créant les décors des étoffes de soie. Un certain nombre de ces dessinateurs, les plus réputés même, craignirent de voir s'étendre et se perfectionner l'enseignement du dessin à Lyon. Ils prétendirent qu'une instruction artistique trop développée nuirait au recrutement de leur corporation, qu'un jeune homme ayant étudié la bosse et le modèle vivant se refuserait à entrer dans une profession industrielle. Ils présentèrent au roi une pétition, signée de vingt d'entre eux, demandant l'interdiction de l'école projetée et la création d'un cours de dessin de la fleur destiné à former des dessinateurs pour l'industrie lyonnaise.

Le chanoine Lacroix se révolta contre ces prétentions trop exclusives ; il voulait que la future école de dessin formât des élèves prêts à consacrer leurs talents à l'art qui leur conviendrait le mieux. Lassé d'entendre des opinions si opposées chez des gens paraissant intéressés également au bien public, Monsieur de Gournay chargea le célèbre peintre Oudry de mettre l'accord entre les deux parties ; ce n'était pas chose facile, et le bon chanoine eut à subir le premier coup. Parlant de lui dans une lettre datée du 12 novembre 1752, Oudry se plaint de s'être trouvé vis-à-vis d'une person-